



# Remboursement d'un salaire perçu par erreur

Par **S2B**, le **04/09/2009** à **10:00**

Bonjour,

J'ai été licencié il y'a deux mois (prud'hommes en cours) et ce mois-ci mon ex-employeur m'a versé mon salaire par erreur (erreur comptable).

Par ailleurs cet employeur me doit de l'argent, une facture pour une prestation en dehors du cadre de mon salariat. Il me demande de lui rembourser la somme versée indument, je lui ai répondu que je considérais que cette somme était un acompte de la somme qu'il me devait (cela ne couvre pas la totalité); que je les lui rendrai quand il me règlera ma facture.

Voilà, qu'en pensez-vous? est-ce que je peux avoir gain de cause?

Merci.